EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **23 juin 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt trois juin deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Louis COUSTÈS à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Pierre MIQUEL à Sylviane TARDIEU, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Monsieur Daniel WACKENIER, ancien élu municipal et en hommage aux victimes des évènements dramatiques survenus au Portugal.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, le débat et le vote du Compte Administratif (question n°2).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°2.
Madame Marianne MAXIMI arrive pendant la présentation du diaporama relatif à la question 2.
Madame Nadia GUERMIT-MAFFRE arrive avant le vote de la question 7 (fin du pouvoir donné à Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE).
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question 7 et donne pouvoir à Madame Marianne MAXIMI.
Monsieur Dominique ADENOT quitte la séance pendant le débat de la question 10 et donne pouvoir à Monsieur Pascal GUITTARD.
Monsieur Alparslan COSKUN quitte la séance avant le vote de la question 11 et donne pouvoir à Monsieur Guillaume VIMONT.
Madame Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question 12 et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.
Madame Magali GALLAIS quitte la séance avant le vote de la question 12 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Christophe CERVANTES.
Madame Françoise NOUHEN sort pour l'examen et le vote de la question 14 en tant que Présidente de Logidôme.
Monsieur le Maire suspend la séance à 00h00 pendant le débat de la question 14. M. le Maire reprend la séance à 00h05 après avoir vérifié que le quorum est atteint.

Rapport N° 67

SUBVENTION AU PROJET VILLE APPRENANTE

Clermont-Ferrand est la première ville française à avoir rejoint le « Réseau Mondial UNESCO des Villes Apprenantes ».

Une Ville Apprenante développe l'apprentissage et la transmission des savoirs tout au long de la vie pour chaque citoyen par des politiques qui fournissent inspiration, savoir faire et bonnes pratiques. Elle mobilise ses ressources dans l'ensemble des secteurs afin de promouvoir un apprentissage inclusif : de l'éducation de base à l'enseignement supérieur.

C'est le thème de la VIANDE qui a été retenu, car fédérateur et accessible à tous, capable de se déployer dans des domaines très vastes et d'être porté par des personnes d'horizons les plus divers.

En avril 2017, la Ville a lancé un « Appel à propositions, de l'idée au projet » par lequel elle entend favoriser dans une démarche inclusive, la participation du plus grand nombre d'acteurs et d'habitants de son territoire.

Des élèves du Lycée des métiers Marie Curie ont été les premiers à répondre à l'appel à proposition avec un projet solidaire qui consiste à la mise en place d'un microcrédit pour la création d'un poulailler au Cambodge.

La nature du projet s'est construite dans le cadre d'un accompagnement personnalisé des élèves qui ont été sensibilisés à la finance solidaire.

Ce groupe d'élèves, de seconde professionnelle, s'est inscrit pour porter un projet humanitaire, à savoir financer un microcrédit dans l'accompagnement d'une jeune Cambodgienne à s'installer professionnellement : construire, aménager et faire fonctionner un poulailler dans la province du Kandal, une campagne proche de la capitale Phnom Penh.

Pour mener à bien ce projet, ils ont travaillé en partenariat avec l'association APPUI du Cambodge (Aide aux Projets Utiles aux Intérêt du Cambodge).

Coût du projet : 1 200 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser le versement, en temps utile d'une subvention de 1 000 € dans le cadre du projet Ville Apprenante à l'association « Maison des lycéennes et des lycéens du Lycée professionnel Marie Curie ».

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 29 juin 2017

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY